



Plateforme des institutions pour enfants et adolescent-e-s du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA)

Rapport annuel 2025



2025...année de transition

L'année 2024 était l'année des rapports, 2025 aura été celle de la transition, marquée par le départ de Béatrice Sermet, présidente et fondatrice de la PIEA. Elle a œuvré durant de nombreuses années au service des institutions pour enfants et adolescent-e-s, laissant derrière elle un héritage à la fois exigeant et solidement structuré et nous l'en remercions sincèrement.

Les institutions pour enfants et adolescent-e-s doivent aujourd'hui assumer des tâches toujours plus nombreuses, face à des besoins qui ne cessent de croître en ampleur et en complexité. Dans ce contexte, la collaboration avec l'Office des mineurs et l'association faïtière SocialBern revêt une importance accrue. Déjà bien établie depuis plusieurs années, cette coopération s'est encore renforcée au cours de l'année écoulée. Le dialogue constructif s'est également poursuivi entre la PIEA, le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF). Nous leur exprimons toute notre gratitude pour leur soutien et leur engagement.

Lors de l'assemblée générale de la PIEA en juin 2025, la situation du personnel qualifié dans le domaine social a été au cœur des discussions. Pour la première fois, des données couvrant l'ensemble des champs d'activité étaient disponibles. Au début de l'été 2024, le bureau de recherche Interface a mené une enquête en ligne auprès des employeurs du secteur social dans toute la Suisse. Ces résultats ont été complétés par des entretiens approfondis avec des groupes de discussion ainsi que par des données issues de la statistique publique. Les conclusions confirment les inquiétudes : la situation est préoccupante et devrait encore, malheureusement, se détériorer dans les années à venir.

➤ **Changements normatifs en 2025**

Nouvelle fonction de référence pour les éducateurs-trices

Un premier pas important a été franchi avec la décision fin 2025 du canton de Berne de classer la nouvelle fonction de référence pour les éducatrices et éducateurs sociaux travaillant avec des enfants et des jeunes dans la classe salariale 17. Cette décision a des effets directs sur le personnel cantonal et, indirectement, sur les établissements résidentiels non cantonaux, qui s'alignent généralement sur les pratiques cantonales, notamment pour le calcul des contributions d'exploitation. La PIEA salue cette avancée, mais souligne que d'autres fonctions doivent encore faire l'objet d'un examen approfondi. Ce sujet restera donc récurrent au sein de la PIEA durant les années à venir.

Révision partielle de l'OPEP

La révision partielle de l'OPEP, entrée en vigueur le 1er août 2025, a profondément modifié les règles de participation financière des familles aux prestations résidentielles et ambulatoires destinées aux enfants et aux jeunes nécessitant un soutien particulier. Cette réforme vise à réduire la charge financière des familles, à simplifier le calcul de leur participation et à répondre aux attentes exprimées depuis longtemps par les familles, les associations et les institutions. Conscient de l'importance de ces changements, l'Office des mineurs avait anticipé leur mise en œuvre, ce qui a permis d'appliquer les nouveaux modes de calcul dès le début de l'année scolaire 2025/2026.

Rapport sur la planification de l'offre et des coûts au sens de la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP)

Premier rapport sur la planification de l'offre et des coûts pour les enfants ayant un besoin particulier d'encouragement et de protection du 1^{er} décembre 2025. Il constitue la première base complète permettant un pilotage stratégique de ces prestations dans le canton de Berne. Il définit les objectifs et les mesures pour les quatre prochaines années afin de garantir une offre suffisante, variée et de qualité.

L'Office des mineurs est ainsi chargé de mettre en œuvre ces mesures en collaboration avec la Direction de l'instruction publique et de la culture ainsi que la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration.

➤ Les organes de la PIEA

Au sens de l'article 8 des Statuts de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone (PIEA) les organes sont l'assemblée générale, le comité et l'organe de révision.

En 2025, le comité était formé des membres suivants¹ :

- Stéphanie Bailat, secrétaire générale adjointe à la ville de Bienne,
- Elisabeth Beck, enseignante et présidente du CJB,
- Clovis Brahier, directeur de l'AEMO,
- Aldo Dalla Piazza, ancien secrétaire général adjoint de l'INC,
- Vincent Delémont, directeur du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary,
- Yves Desarzens, président du comité de la Grand Maison et trésorier de la PIEA,
- Elisa Escobar, responsable du Service social régional de Tavannes (SSRT),
- Sandra Roulet, directrice générale adjointe au Réseau de l'Arc et députée,
- Christine Schneider-Rustichelli, membre du CAF, présidente du comité de l'Etoile du Ried, membre du comité Alter Ecole et présidente de la PIEA

Martine Gallaz assume la fonction d'administratrice de l'association. Yves Desarzens œuvre en tant que trésorier. L'organe de révision est composé de Bruno Amsler (Bienne) et Gilbert Ogi (Cortébert). Cyrille Voirol assume la tâche de l'administration du site internet de la PIEA. Enfin, la représentation de la région au sein du Comité de planification cantonale est assurée par Elisa Escobar.

¹ Membres élues lors de l'AG de la PIEA du 4 juin 2025

➤ Activités de la PIEA en 2025

Assemblée générale	Le 4 juin 2025, les membres de la PIEA se sont retrouvés en assemblée générale au Centre éducatif et pédagogique à Courtelary.
Comité	Le comité de la PIEA s'est réuni trois fois, les 7 février, 29 avril et 22 septembre 2025. <u>Thèmes principaux</u> : salaires dans les institutions, Care Leavers, collaboration avec Socialbern, préparation séances (AG, OM, etc), forme de la PIEA.
Groupe de travail « Care Leaving	Une séance a eu lieu le 20 janvier 2025 suite au rapport de l'Office des mineurs « Care Leavers » du 28 novembre 2024. L'OM propose d'attendre la révision de la LPEP en 2027 pour intégrer cette problématique. Le groupe de travail a émis de nombreux constats et propositions qu'il s'agira de mettre en avant lors de la prise de position de la PIEA dans le cadre de cette révision.
Rencontre annuelle avec l'OM	Le 21 mai 2025, le comité de la PIEA a rencontré une délégation de l'Office des mineurs. Les thèmes retenus étaient les suivants : • Politique générale enfance - jeunesse • Le taux d'occupation de 93%, jugé problématique pour les petites institutions, même si l'OM estime que ce taux ne pose pas de problème général, mais reconnaît des cas particuliers et reste ouvert à la discussion • Care leavers et le suivi post résidentiel qui ne peut être assuré uniquement par l'institution concernée. • Surveillance et controlling : la PIEA s'était inquiétée de la manière dont se déroulaient les entretiens avec les enfants. Il ressort désormais que ces entretiens sont perçus positivement et qu'ils offrent une image complète du fonctionnement des institutions. Ils sont conduits de façon professionnelle. Ils sont par ailleurs obligatoires conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant. • Modification OPEP
Comité de planification cantonale (OM)	Le comité de planification cantonale a siégé le 1^{er} avril 2025, Elisa Escobar est la représentante de la PIEA. <u>Thèmes principaux</u> : demandes de contributions à des projets conformément à l'art. 20 LPEP, rapport du Conseil d'État sur la planification de l'offre et des coûts : objectifs de développement pour le cycle de planification 2026 à 2029
Rencontre avec SocialBern	Le 22 août 2025 une rencontre a eu lieu avec Béatrice Sermet, Martine Gallaz, Christine Schneider et le nouveau directeur de

	SocialBern David Stampfli et Therese Zbinden présidente de l'association. Thème : continuation de la collaboration entre la PIEA et SocialBern.
Représentation	Rencontre des partenaires en pédopsychiatrie (Réseau de l'ARC) : séances du 17 juin et du 18 novembre 2025. <u>Thèmes</u> : augmentation des situations de crise chez les enfants et adolescents du Jura bernois, ainsi que les difficultés d'orientation rencontrées par les institutions éducatives et sociales. Absence d'une mission de crise clairement définie en pédopsychiatrie hospitalière. Absence de structures institutionnelles adaptées aux situations les plus complexes et absence de structure d'hospitalisation aigüe en pédopsychiatrie. <u>But</u> : rassembler les acteurs de la santé mentale de l'enfance et de l'adolescence dans le Jura bernois afin de discuter des parcours complexes, d'aborder les problématiques interinstitutionnelles et de co-construire des solutions pragmatiques. Créer en outre une coordination actuellement inexistante malgré une bonne collaboration interinstitutionnelle.
Faïtière Santé & Social Grand Chasseral	Plusieurs séances ont eu lieu pour la constitution de la faïtière, notamment par la rédaction des statuts de l'association. Il est prévu que la PIEA soit représentée au sein du comité.
Brèves	Les Brèves de la PIEA ont paru en juin et décembre 2025 et se trouvent sur le site Internet de la PIEA.

➤ Comptes 2024

Les comptes bouclent au 31.12.2024 avec un bénéfice de CHF 1'278.60. Le capital s'élève à CHF 10'265.00. Ils ont été acceptés à l'unanimité lors de l'AG du 4 juin 2025 et décharge a été octroyée au trésorier.

➤ Regards sur les défis à venir

Au terme de cette année 2025, la PIEA réaffirme sa mission fondamentale : offrir aux enfants et aux adolescent·e·s un environnement sûr, soutenant et propice à leur développement. Les avancées obtenues notamment avec l'amélioration des conditions salariales des éducatrices et éducateurs, constituent un pas, certes petit, mais essentiel pour garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement. Valoriser ces professionnel·le·s, c'est renforcer directement la qualité de vie des enfants et adolescents que nous soutenons.

Nous allons également poursuivre notre engagement auprès des Care Leavers, ces jeunes qui franchissent seuls le passage vers l'âge adulte. Leur offrir un accompagnement adapté, durable et cohérent reste une priorité. Les besoins qu'ils expriment : stabilité, accès au logement, soutien administratif, continuité relationnelle, nous rappellent l'importance d'un réseau solide et d'une action coordonnée entre institutions, autorités et partenaires. Il s'agira de renforcer la position des institutions dans le cadre de la révision de la LPEP à ce sujet.

Les défis à venir sont nombreux : évolution du cadre légal et réglementaire, complexification des situations familiales, augmentation des besoins en santé mentale, pression sur les ressources humaines et financières des institutions. La PIEA, dans la mesure de ses possibilités, continuera d'y répondre avec détermination, en renforçant la collaboration avec les acteurs du terrain, et en défendant les droits et les besoins des enfants et des adolescent·e·s.

Enfin, une faîtière « Social & Santé Grand Chasseral » a été élaborée et sera constituée en 2026, grâce à l'engagement d'un groupe de personnes motivées, engagées et déterminées à défendre les intérêts des institutions du Jura bernois. Elle œuvre également en étroite collaboration avec les institutions bilingues de Bienne, comme prévu dans son cadre statutaire, afin de renforcer la cohérence régionale et la représentation commune du secteur.

Pour conclure ce rapport, la PIEA souhaite exprimer sa profonde gratitude à toutes les personnes qui œuvrent chaque jour au sein de nos institutions. Leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement permettent d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants et aux adolescent·es.

Nous remercions également chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'engagent à nos côtés : nos partenaires institutionnels et cantonaux, pour la confiance et le soutien qu'ils nous témoignent. Ensemble, nous poursuivons un objectif commun : offrir à chaque enfant et à chaque adolescent les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.



Corgémont, le 20 mai 2025

Christine Schneider-Rustichelli, présidente